

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : SCALE CLEAN

Code du produit : A100700

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Détartrant acide doux certifié ECOLOGO[®]

Restrictions d'emploi : Usine alimentaire, utilisation industrielle et institutionnelle seulement

1.3. Fournisseur

Project Clean Inc.
12 James St N, Suite 201 A
Hamilton, ON L8R 2J9
Canada

regulatory@projectclean.com - www.projectclean.ca

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro : En cas d'urgence chimique Appelez le CANUTEC CANADA OR CHEMTREC USA 24h/24, 7j/7

d'urgence Pour les États-Unis et le Canada : CANADA: 613 996 6666 or *666 on a cell phone | USA: 800 424 9300

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Corrosif pour les métaux, Catégorie 1	H290	Peut être corrosif pour les métaux
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1	H318	Provoque des lésions oculaires graves

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) : Danger

Mentions de danger (GHS CA) : H290 - Peut être corrosif pour les métaux
H318 - Provoque des lésions oculaires graves

Conseils de prudence (GHS CA) : P234 - Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
P280 - Porter eye/face protection.

SCALE CLEAN

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P390 - Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
P406 - Stocker dans un récipient original avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%
Urea, methanesulfonate	Urea methanesulfonate	n° CAS: 207308-34-7	10 – 30
Urea monohydrochloride	Urea monohydrochloride	n° CAS: 506-89-8	1 – 10

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.
Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin.
Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après contact oculaire : Lésions oculaires graves.

SCALE CLEAN

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

SCALE CLEAN

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Matières incompatibles : Métaux.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Gants de protection

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Apparence : Clear, colorless liquid.
Couleur : Colourless
Odeur : Sans parfum ajouté
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : 1 – 2
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible

SCALE CLEAN

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 100 °C
Température d'auto-inflammation	: Non auto-inflammable
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité	: Non applicable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1.05 – 1.1
Solubilité	: Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Mince comme de l'eau
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Matières incompatibles	: métaux.
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	: Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aigüe (inhalation)	: Non classé

Urea, methanesulfonate (207308-34-7)

DL50 orale rat	1357 mg/kg
----------------	------------

SCALE CLEAN

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Urea, methanesulfonate (207308-34-7)	
DL50 cutanée rat	3698 mg/kg
ATE CA (oral)	500 mg/kg de poids corporel
Urea monohydrochloride (506-89-8)	
DL50 orale rat	1120.9 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/effets après contact oculaire	: Lésions oculaires graves.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Non classé

Urea, methanesulfonate (207308-34-7)	
CL50 - Poissons [1]	> 100 mg/l Rainhow Trout
CL50 - Autres organismes aquatiques [1]	709 mg/kg Daphnia Magna, 48 hour
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	21.5 mg/l Algae: Selenastrum Capricornutum, 72 hour

Urea monohydrochloride (506-89-8)	
CL50 - Poissons [1]	> 142 mg/l Rainhow Trout, 96 hours
CL50 - Autres organismes aquatiques [1]	71 mg/l Ceriodaphnia Dubia, 48 hours
CE50 96h - Algues [1]	3460000 mg/l Source: Ecological Structure Activity Relationships
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-3.49 Source: ChemIDplus

SCALE CLEAN

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Ce produit ne présente pas les propriétés d'inflammabilité, de corrosivité, de réactivité ou de toxicité persistante dans l'environnement. Ce produit n'inhibe pas négativement une gamme diversifiée d'organismes aquatiques (animaux, plantes, bactéries) comme l'exige le programme Ecologo® sous UL2759.

Urea, methanesulfonate (207308-34-7)

Persistance et dégradabilité	Biodegradability in water: no data available.
------------------------------	---

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Urea monohydrochloride (506-89-8)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-3.49 Source: ChemIDplus
--	--------------------------

12.4. Mobilité dans le sol

Urea monohydrochloride (506-89-8)

Mobilité dans le sol	8.098 Source: Quantitative Structure Activity Relation
----------------------	--

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-3.49 Source: ChemIDplus
--	--------------------------

12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Réutiliser si possible. Autrement, éliminer les matériaux récupérés conformément à toutes les réglementations locales, provinciales ou fédérales.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Contenant non rechargeable. Ne pas réutiliser ou remplir ce contenant. Offrez pour le recyclage, si disponible ou percez et jetez dans une décharge sanitaire.

Écologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (TDG) : Non applicable

SCALE CLEAN

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

TDG

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Urea monohydrochloride (506-89-8)	
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)	
Indicateurs relatifs à la LIS et à la LES du Canada	La substance a été fabriquée ou importée après le 1er juillet 1994

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 07/29/2022

Textes complet des phrases H:	
H290	Peut être corrosif pour les métaux
H318	Provoque des lésions oculaires graves

L'utilisateur est responsable de fournir un lieu de travail sécuritaire en se basant sur l'information de santé et sécurité exposée par ce guide. Project Clean Inc. n'assume aucune responsabilité en cas de dommages ou de pertes attribuables à la manutention ou à l'utilisation inadéquates de ce produit.

L'information retrouvée sur la fiche de données de sécurité provient de sources récentes et semble tout à fait fiable.